



POLE NAVAL

Tarifs 2021



GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX
152 quai de Bacalan – CS 41320
33082 BORDEAUX CEDEX
Tél : +33 (0)5 56 90 58 52
Fax : +33 (0)5 56 90 57 25
Email : maintenance@bordeaux-port.fr



SOMMAIRE

1. Formes	1
1.1. Mise à disposition.....	1
1.2. Occupation	2
2. Quais	3
2.1. Quais de réparation navale	3
2.2. Quai de stationnement.....	3
3. Slipway	3
3.1. Mise à disposition.....	3
3.2. Occupation	4
3.3. Forfaits.....	4
4. Prestations complémentaires	5
4.1. Eau potable.....	5
4.2. Eau non potable	5
4.3. Électricité.....	5
4.4. Passerelle (hors forfait)	6
4.5. Terre-pleins	6
4.6. Centrage et positionnement du navire	6
4.7. Attinage	6
4.8. Mise en flottaison avec changement de portage (uniquement pour les formes)	6
4.9. Engins de levage	6
4.10. Lavage avec nettoyeur (Max 200 bars – eau froide).....	7
4.11. Équipe GPMB.....	7

Les tarifs ci-dessous sont réalisés suivant les modalités décrites dans le règlement d'exploitation.

Chaque demande sera étudiée et fera l'objet d'un devis ou d'un contrat particulier. Si acceptation, des arrhes devront être versées.

L'amarrage des navires à quai ou en forme ne sera pas réalisé par les équipes du GPMB. Vous trouverez ci-dessous les contacts utiles :

- Société de lamanage du Port de Bordeaux : 05-57-80-15-30 ;
- Capitainerie du GPMB : 05-56-90-59-34 ;
- Pilotage de la Gironde : 05-56-74-25-00.

1. Formes

1.1. Mise à disposition

Les manœuvres d'entrée et de sortie, les opérations d'assèchement et de remise à flot ont lieu du lundi au vendredi entre 6h00 et 13h00 pour la forme 1 et entre 5h45 et 13h44 pour la forme 3 (horaire des marées basses).

Les tarifs d'assèchement et de remise à flot comprennent :

- Les manœuvres d'ouverture et fermeture des portes des formes ;
- L'assèchement et/ou la remise à flot ;
- Le nettoyage du fond de forme ;
- Les jours de manœuvre d'entrée et/ou de sortie ;
- La mise en place et l'enlèvement d'une passerelle.

Assèchement	4 000 €
Remise à flot	4 000 €

Si l'assèchement et/ou la remise à flot sont réalisés en dehors des horaires ci-dessus, les majorations suivantes sont appliquées en forme 1 :

Samedi ou veille de jour férié	100 %
Dimanche ou jour férié (uniquement en cas d'avarie et d'urgence)	200 %

Si l'assèchement et/ou la remise à flot sont réalisés en dehors des horaires ci-dessus, les majorations suivantes sont appliquées en forme 3 :

Du lundi au vendredi	Marée basse entre 1h45 et 5h44 ou 13h45 et 16h44	100 %
	Marée basse entre 16h45 et 1h44 le lendemain	150 %
Samedi ou veille de jour férié	Marée basse entre 1h45 et 16h44	150 %
	Marée basse en dehors de la période de 1h45 à 16h44	250 %
Dimanche ou jour férié	Sans distinction d'horaire	250 %

1.2. Occupation

Le tarif s'applique à l'occupation des formes par jour calendaire. Le début du décompte est fixé à zéro heure le lendemain de l'entrée du navire.

Le prix journalier est calculé en fonction du volume du navire exprimé en m³ selon la formule suivante :

$$V = L \times b \times Te$$

L = Longueur hors tout du navire

b = Largeur maximale

Te = Tirant d'eau maximal

L, b et Te sont exprimés en mètres et décimètres figurant au document du bord.

Minimum de perception : 2 000 m³.

	Forme 1	Forme 3
Volume ≤ 3 500 m ³	0.20 €/m ³ /jour	0.20 €/m ³ /jour
Volume > 3 500 m ³	0.15 €/m ³ /jour	0.15 €/m ³ /jour
Volume > 4 500 m ³	700 €/jour	0.15 €/m ³ /jour
Volume > 5 500 m ³		850 €/jour

2. Quais

Les tarifs ci-dessous ne comportent pas de droit de port qui sont exigibles en plus pour les navires concernés.

2.1. Quais de réparation navale

	Poste 209*	Poste 429
Stationnement bord à quai	3 €/ml/jour	0.61 €/ml/jour
Stationnement à couple	2 €/ml/jour	0.31 €/ml/jour

* Dans la limite nautique autorisée par le GPMB (notamment servitude d'accès à l'entrée de la forme 1)

2.2. Quai de stationnement

Quai du Maroc	2 €/ml/jour
---------------	-------------

3. Slipway

3.1. Mise à disposition

Les manœuvres d'assèchement et de remise à flot ont lieu du lundi au vendredi entre 6h00 et 13h59 (horaire des marées hautes).

Les tarifs de mise à disposition comprennent :

- Les manœuvres d'assèchement et de remise à flot ;
- Les jours de manœuvre d'assèchement et de remise à flot.

Assèchement	1 700 €
Remise à flot	1 700 €

Si l'assèchement et/ou la remise à flot sont réalisés en dehors des horaires ci-dessus, les majorations suivantes sont appliquées :

Du lundi au vendredi	Marée haute entre 3h00 et 5h59 ou 14h00 et 15h59	50 %
	Marée haute entre 16h00 et 2h59 le lendemain	100 %
Samedi ou veille de jour férié	Marée haute entre 6h00 et 13h59	100 %
	Marée haute entre 14h00 et 5h59	200 %
Dimanche ou jour férié	Sans distinction d'horaire	200 %

3.2. Occupation

Le tarif s'applique à l'occupation du slipway par jour calendaire. Le début du décompte est fixé à zéro heure le lendemain de l'assèchement.

JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC

Tarif rouge	180 €/jour
Tarif vert	140 €/jour

3.3. Forfaits

Les forfaits comprennent :

- L'assèchement et la remise à flot s'effectuant du lundi au vendredi pendant une marée haute comprise entre **6h00 et 13h59** ;
- Les jours d'occupations (soit 1 ber de 1 000 m²) ;
- La mise en place et l'enlèvement d'une passerelle ;
- L'utilisation journalière d'une passerelle ;
- La mise à disposition d'un compteur électrique et l'accès à l'énergie électrique (si dépassement du forfait l'électricité sera facturée 5 €/jour/prise) ;
- La mise à disposition d'un compteur d'eau non potable et l'accès à l'eau non potable.

Forfait 3 jours	2 500 €
Forfait 15 jours	3 400 €
Forfait 30 jours	4 840 €

Au-delà de 30 jours, une convention particulière est appliquée.

Si l'assèchement et/ou la remise à flot sont réalisés en dehors des horaires des forfaits ci-dessus, les majorations suivantes sont appliquées :

Du lundi au vendredi	Marée haute entre 3h00 et 5h59 ou 14h00 et 15h59	1 500 €
	Marée haute entre 16h00 et 2h59 le lendemain	2 000 €
Samedi ou veille de jour férié	Marée haute entre 6h00 et 13h59	2 000 €
	Marée haute entre 14h00 et 5h59	3 000 €
Dimanche ou jour férié	Sans distinction d'horaire	3 000 €

4. Prestations complémentaires

Pour des prestations nécessitant la présence du personnel du GPMB, et en cas de besoin de réalisation de ces prestations en dehors des horaires de journée normale (du lundi au mercredi de 7h45 à 16h30 et du jeudi au vendredi de 7h45 à 15h30), un supplément sera appliqué par équipe GPMB mise à disposition suivant les tarifs précisés ci-après au §4-4.11.

4.1. Eau potable

L'utilisateur doit contacter directement la plateforme de SUEZ.

4.2. Eau non potable

Mise à disposition d'un compteur d'eau non potable et l'accès à l'eau non potable	5 €/jour/compteur
---	-------------------

4.3. Électricité

Le tarif électricité est décomposé de la façon suivante :

4.3.1. Mise à disposition d'une prise

Type de prise	Prix	Lieu
16A	0.097 €/jour/prise	Tout site
32A	0.194 €/jour/prise	Tout site
63A	0.389 €/jour/prise	Tout site
125A	0.756 €/jour/prise	Tout site
250A	1.490 €/jour/prise	Formes et poste 209
400A	2.376 €/jour/prise	Formes et poste 209
600 A sur deux coffrets	3.575 €/jour/prise	Formes et poste 209

4.3.2. Consommation

JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC

Tarif rouge	0.871 €/kWh
Tarif vert	0.483 €/kWh

4.4. Passerelle (hors forfait)

Mise en place	100 €
Enlèvement	100 €
Utilisation journalière	13 €/jour

4.5. Terre-pleins

Minimum de perception : 250 m².

Terre-pleins	0.05 €/m ² /jour
Dalle étanche forme 3 (2 000 m ²)	180 €/jour

4.6. Centrage et positionnement du navire

Si l'intervention d'une équipe du GPMB est nécessaire lors des assèchements en forme le tarif suivant s'applique :

Centrage et positionnement du navire (hors équipement supplémentaire)	1 500 €
--	---------

4.7. Attinage

Déplacement de tin	200 €/tin
--------------------	-----------

4.8. Mise en flottaison avec changement de portage (uniquement pour les formes)

Mise en flottaison avec changement de portage	1 500 €
---	---------

4.9. Engins de levage

Minimum de perception :

- Du lundi au vendredi en journée normale : 1 heure ;
- Du lundi au vendredi en shift : 2 heures ;
- Samedi : 4 heures ;
- Dimanche et jour férié : 8 heures.

4.9.1. Forme 3

Grue	200 €/heure
------	-------------

4.9.2. Slipway

Grue	100 €/heure
------	-------------

4.9.3. Élévateur (avec chauffeur)

Élévateur de 3.5 tonnes	100 €/heure
-------------------------	-------------

4.10. Lavage avec nettoyeur (Max 200 bars - eau froide)

Lavage haute pression	70 €/heure
-----------------------	------------

4.11. Équipe GPMB

L'équipe GPMB sera présente pendant toute la durée de l'occupation des navires, en journée normale.

Pour toute présence d'une équipe GPMB en dehors des horaires de journée normale, les tarifs ci-dessous seront appliqués :

Du lundi au vendredi	Journée normale	0 €
	Shift 6h/14h	400 €
	Shift 14h/22h	400 €
	Shift 22h/6h	1 600 €
Samedi	Shift 6h/14h	440 €
	Shift 14h/22h	440 €
	Shift 22h/6h	1 760 €
Dimanche et jour férié	Shift 6h/14h	1 800 €
	Shift 14h/22h	1 800 €
	Shift 22h/6h	1 800 €

Heures supplémentaires :

Du lundi au vendredi	Journée normale	200 €
	Shift 6h/14h	250 €
	Shift 14h/22h	250 €
	Shift 22h/6h	290 €
Samedi	Shift 6h/14h	275 €
	Shift 14h/22h	275 €
	Shift 22h/6h	320 €
Dimanche et jour férié	Shift 6h/14h	420 €
	Shift 14h/22h	420 €
	Shift 22h/6h	420 €